

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2010

L'AN DEUX MILLE DIX, le Mardi 2 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Bernard LEPERS, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEPERS Bernard, HERBETTE Jean-Luc, GALLET Jean-Claude, MARDYLA Laurence, THIBAUT Marie-Françoise, d'HAUTEFEUILLE Omblin, RINGEVAL Annie, DUPUIS Jean-Marc,

Etaient Absents excusés

MOURONVAL Jérôme donnant pouvoir à GALLET Jean-Claude
JOURDAIN Régis donnant pouvoir à LEPERS Bernard
CERCLIER Laurent donnant pouvoir à MARDYLA Laurence
MABILLE Dominique donnant pouvoir à THIBAUT Marie-Françoise
LERICHE Thierry donnant pouvoir à DUPUIS Jean-Marc
DOMET Loïc
GIRAUD Ghislain

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame d'HAUTEFEUILLE Omblin a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2010

Jean-Marc DUPUIS remarque que les propos qu'il a tenus concernant le club animation ne figurent pas au compte rendu. Il demande donc que soit rajouté en questions diverses « que chaque conseiller est membre du club animation ». Ajout approuvé à l'unanimité.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS (02 11 2010 DE 59/082)

La commission s'est réunie pour étudier les dossiers de demande de subventions complets.

Les dossiers du club des aînés et des anciens combattants étant incomplets, n'ont pas été étudiés.

- Belloy echec sollicite une subvention de fonctionnement 150 €
- Le foyer rural sollicite une subvention de 400 €.
- L'olympique de Belloy sollicite une subvention de 1 300 €. Des travaux côté buvette sont envisagés, mise en place d'un faux plafond pour créer une zone de stockage, revêtement au sol, isoler un mur.

Monsieur DUPUIS précise que le revêtement au sol, doit être conforme. La charpente est elle conçue pour supporter de tels travaux.

Un devis sera transmis à la mairie.

- L'association les amis de Belloy sollicite une subvention de 1 000 € pour la création d'un parc à ciel ouvert à la grande hutte.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- Belloy echec, subvention de fonctionnement de 150 €
- Foyer rural, subvention de 350 € car le projet omnisport ne se réalise pas
- Olympique de Belloy, subvention de fonctionnement de 1 000 €

Seront votées lors de la prochaine réunion de conseil, les subventions pour le club des aînés, les anciens combattants et les amis de Belloy, après étude par la commission.

SUBVENTION ECOLE NOTRE DAME

L'école demande une subvention de fonctionnement ainsi qu'une aide pour la classe de neige qui se déroulera en février 2011 et qui concerne les élèves de CE et CM.

Afin de déterminer le montant de la subvention de fonctionnement, le conseil municipal demande des renseignements complémentaires (préciser le nombre d'élèves habitant belloy, montant souhaité, le coût du voyage)

La commission devra étudier ces deux demandes.

DELIBERATION POUR L'ACHAT DU TRACTEUR (EMPRUNT) (02 11 2010 DE 60/082)

Afin de financer l'achat de ce tracteur, un prêt au taux de 0.99 % sur 5 campagnes est envisagé.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement suivant :

- au taux 0.59 % sur 5 ans
- montant emprunté 22 126 €
- 1^{er} échéance à 1 mois : 4 385€
- Echéance suivante : 4 504 €
- Total du crédit : 22 401 €

REPAS DES AINES – PARTICIPATION FINANCIERE DES INVITES (02 11 2010 DE 61/082)

Chaque année, la commune organise le repas des aînés le du 26 novembre 2010. Les personnes n'ayant pas atteint l'âge mais désirant accompagner leur conjoint pourront être de la fête moyennant une participation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- De fixer la participation au repas des aînés pour le conjoint ou un membre de la famille vivant sous le même toit à 20 €.

BAIL «ETANG DES GRISES »

Le conseil municipal prend acte de la décision orale de monsieur ROSSELLE de ne pas donner suite à sa demande de location de l'étang des grises.

A ce jour, il n'envisage pas de signer le bail.

En conséquence, le conseil municipal considère que l'étang des grises est disponible et une information sera faite en ce sens.

INFORMATION SUR L'ETUDE PLUVIALE DU SITE

Le dossier de l'étude a été remis à monsieur LEPERS lors de la réunion du SITE le 21 octobre 2010.

La proposition technique est notamment la création d'un bassin de rétention de 250 m3 à coté du lotissement la Terrière.

Le conseil municipal s'interroge sur l'identité du financeur, la maîtrise d'ouvrage et les organismes susceptibles de subventionner.

Une réunion de travail avec l'ensemble des conseillers municipaux est fixée le lundi 15 novembre à 19 heures.

L'avis sera délibéré lors de la prochaine réunion de conseil, pour donner réponse au SITE et au délégué du procureur de la République.

STATUTS DE LA MISSION LOCALE

L'assemblée générale aura lieu le 29 novembre 2010 où seront présentés les statuts pour validation dans le cadre de la fusion entre la mission Locale du Grand Amiénois et la maison de l'emploi et de la Formation du Grand Amiénois.

Seules les communautés de communes représenteront leur territoire et non plus les communes.

DEMANDE DE SUBVENTION 2011 (DGE ET CONSEIL GENERAL)

Les projets pour 2011 au titre de Idéal et de la DGE.

Une demande de devis pour les travaux au foyer, et pour l'effacement des réseaux éclectiques et électroniques rue Maréchal Leclerc et Dufour.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur LEPERS procède à la lecture d'un courrier de remerciement des élèves de l'école communale suite à la journée « nettoyons la nature ».
- Opérations brioches
La somme collectée s'élève à 867 €.
- Déchets inertes
Courrier de Emilie LEDEIN, responsable du service de l'Environnement, de la Mer et du Littoral.L'entreprise EIFFAGE a fait part de son abandon du projet d'une installation de stockage de déchets inertes.
- Statistiques de la délinquance
Faits constatés dans la commune.

- Inspection académique
Banques de stages, faciliter la relation entre l'école et l'entreprise au travers des stages.
- Courrier de Mr Guillaume LEFEVRE
Daté du 12 septembre 2010, déposé dans la boîte de la mairie par monsieur Loïc DOMET le 21 novembre, concernant les nuisances dues à l'occupation de la salle des fêtes.
Messieurs LEPERS et DUPUIS recevront Messieurs LEFEVRE et DOMET.
- Madame THIBAUT a étudié la fréquentation de la garderie de l'école. 8 à 9 enfants sont accueillis le matin.
- Prochaine réunion de conseil le 29 novembre au lieu du 7 décembre

La séance est levée à **23 h 45**.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits.

Le Maire et le Conseil Municipal.

LEPERS Bernard	MABILLE Dominique
HERBETTE Jean-Luc	MOURONVAL Jérôme
GALLET Jean -Claude	RINGEVAL Annie
MARDYLA Laurence	CERLCIER Laurent
THIBAUT Marie-Françoise	JOURDAIN Régis
	LERICHE Thierry
d'HAUTEFEUILLE Omblin	
DUPUIS Jean Marc	